

Mayotte, n'ajoutons pas un désastre politique à la catastrophe naturelle

mardi 21 janvier 2025, par [La Cimade](#) (Date de rédaction antérieure : 20 janvier 2025).

Il y a un mois, le cyclone Chido a frappé l'île de Mayotte, laissant des dégâts considérables. Aujourd'hui, la situation reste dramatique : les infrastructures sont détruites, les habitant.es sont privé.es de logements adéquats et le passage de la tempête Dikeledi a augmenté la difficulté pour les habitant.es d'accéder aux services essentiels et de se procurer les denrées de première nécessité.

Dans ce contexte, les différentes déclarations outrancières de responsables politiques, les premières annonces gouvernementales, évoquant systématiquement la question migratoire comme centrale et première, remettant en cause l'inconditionnalité des réponses qui devraient être apportées à toutes les habitant.es de l'île aujourd'hui menacé.es dans la satisfaction de leurs besoins vitaux, sont inacceptables et dangereuses pour l'avenir de l'ensemble du territoire.

Des mesures discriminatoires pour la reconstruction

Dans le cadre des mesures prises en gestion de la crise, le préfet de Mayotte a pris un arrêté en date du 3 janvier 2025 restreignant la vente de tôles, pourtant essentielles à la reconstruction des habitations détruites par le cyclone. Cette mesure, qui oblige les habitants à fournir un justificatif d'identité et de domicile pour acheter des tôles, touche particulièrement les personnes migrantes en situation administrative précaire. Déjà fragilisées par des années de politiques migratoires de plus en plus sécuritaires, ces personnes sont désormais empêchées de reconstruire leur foyer. Si la lutte contre l'habitat indigne et précaire doit être pour l'île une priorité partagée, il est inacceptable d'empêcher aujourd'hui des populations de subvenir à des besoins vitaux en matière de mise à l'abri ; sans proposer de surcroît aucun autre accompagnement au relogement.

Des expulsions qui aggravent la précarité et la souffrance

Dans ce contexte déjà difficile, la reprise des placements, des interpellations et des expulsions du centre de rétention administrative (CRA) dès le début du mois de janvier vient alourdir la situation des personnes en situation administrative précaire. Ces mesures de répression, en pleine urgence sanitaire, aggravent la précarité, l'angoisse et l'incertitude de cette population, la plus durement touchée par la catastrophe naturelle. Nous condamnons cette politique répressive et inhumaine, qui frappe les plus fragiles au moment où l'urgence est de répondre à leurs besoins vitaux.

Une priorité : un véritable accès de toutes et tous aux ressources essentielles

Les défis de Mayotte ne se limitent pas à la reconstruction. L'accès à l'eau potable et aux hébergements d'urgence demeure une problématique majeure. De nombreuses personnes sinistrées restent sans abri, et les conditions de vie dans les centres d'hébergement sont particulièrement difficiles, avec un manque d'infrastructures sanitaires et alimentaires. Les établissements scolaires, temporairement réquisitionnés comme hébergements d'urgence, commencent à être évacués pour la rentrée scolaire imminente. Les solutions proposées par l'État, telles que l'hébergement sous tente,

se révèlent inadéquates, notamment en raison de la saison des pluies, et n'apportent pas de solutions pour l'ensemble des personnes concernées.

Dans ce contexte, les différentes déclarations gouvernementales pointant la soi-disant urgence de « traiter les questions migratoires », de remettre en cause le droit du sol, d'annoncer de nouvelles mesures restrictives en matière d'accès aux séjours, de nouvelles augmentations des expulsions... sont particulièrement indécentes au vu des urgences vitales rencontrées par les habitant·es de Mayotte. Et contribueront dramatiquement, une énième fois, à exacerber les tensions et divisions au sein de la société, au lieu de penser et mettre en œuvre pour le territoire des mesures justes et durables en matière d'aménagement, de lutte contre la précarité, d'éducation, d'accès aux services publics...

Alors que l'île est ainsi confrontée à une double crise — celle du cyclone et celle des politiques publiques injustes et inefficaces.

La Cimade appelle à une réponse urgente, respectueuse des droits humains de toutes et tous, véritablement tournée vers l'avenir et non plus focalisée sur la seule stigmatisation d'une partie de la population.

La Cimade



P.-S.

- Billet de blog (Mediapart) 20 janvier 2025 : <https://blogs.mediapart.fr/la-cimade/blog/200125/mayotte-n-ajoutons-pas-un-desastre-politique-la-cat-astrophe-naturelle>

- La Cimade

Association de solidarité active avec les personnes migrantes

Abonné·e de Mediapart

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.